

Fiche technique

Kalkogran 270

Crépi de fond minéral

Description du produit Kalkogran 270 est un dégrossissage minéral à base de chaux/ciment pour l'intérieur et l'extérieur avec une granulométrie maximale de 2 mm.

Composition

Liants: ciment blanc, chaux hydraulique
 Additifs: pierres calcaires
 Adjuvants: additif de rejet d'eau, entraîneurs d'air, etc.

Champ d'application Idéal sur des supports en briques terre-cuite, briques silico-calcaire, béton ou panneaux de support à base de ciment. Sur les supports différemment et faiblement absorbants tels que le béton, les plaques de support de crépi, etc., un revêtement adhésif avec Granol Haftogran 177 (avec une truelle dentée de 4 mm) doit être appliquée à l'extérieur. Dans les zones intérieures, il est possible d'utiliser des ponts d'adhérence-combiné Granolan. Particulièrement indiqué pour crépis de fond traditionnels en 3 couches avec préglçage au ciment Kalkogran 170 sur maçonnerie en briques terre-cuite ou silico-calcaire et pierres naturelles.

Kalkogran 270 est particulièrement indiqué, après séchage complet, pour recevoir des carrelages céramiques (<1600 cm²), ribages minéraux et synthétiques ainsi que des enduits lisses et spatulations.

L'épaisseur de la couche

Intérieur 10 - 15 mm
 Extérieur : 15 - 20 mm

Consommation 1.4 par m²

Form de livraison Sac à 25 kg

Traitement

Addition d'eau par sac env. 9 litres
 Temps de traitement env. 50 minutes
 Ne pas travailler en dessous de +5° C

Kalkogran 270 est appliqué à la main ou à la machine sur des supports solides, propres et secs (préglçage au ciment Kalkogran 170). Par temps très chaud ainsi que par un ensoleillement intense, le mouillage préalable du support est très recommandé (foehn). Par un ensoleillement fort et un temps sec, le crépi de fond doit être protégé pour éviter un assèchement trop rapide (aspersion). L'épaisseur de la couche doit être minimum 15 mm et maximum

30 mm. Après séchage, aucune deuxième couche ne doit être appliquée sans grattage préalable.

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment.

Nos fiches signalétiques sont à lire sous www.granol.ch

Stockage

Tenir l'emballage au sec et parfaitement fermé pour éviter les impuretés et l'absorption de l'humidité. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production.

Elimination

Eliminer conformément aux réglementations locales. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED : 10 13 14.
Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10
Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm],
CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4
Hydroxyde de calcium
CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.
P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

